

KATARZYNA WOŁOWSKA

NOTES SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'IRONIE DANS LE DISCOURS DIALOGAL*

1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Bien que moins présente dans le discours que la métaphore ou l'hyperbole, l'ironie compte incontestablement parmi les plus importantes figures rhétoriques. Étudiée depuis l'Antiquité (Aristote, Quintilien), présente dans les ouvrages théoriques du Moyen Âge (« *allegoria* » dans la *grammatica* médiévale), et du XVII^e siècle (G.-J. VOSSIUS), élevée au rang du principe philosophique à l'époque romantique (cf. W. SZTURC 1992), elle a connu un important regain d'intérêt dans la deuxième moitié du XX^e siècle au sein des études linguistiques et littéraires. En effet, l'attention portée à ce phénomène se reflète dans la multitude des travaux consacrés à l'explication de sa nature et de ses fonctions. Pour ne citer que les plus connus, il convient d'énumérer l'ouvrage de V. JANKELEVITCH (1964), ceux de D. S. MUECKE (1969), de W. C. BOOTH (1974) et de P. HAMON (1996), l'entrée encyclopédique de H. MORIER dans son *Dictionnaire de poétique et de rhétorique* (1961), les articles de N. D. KNOX (1973), d'E. GANS (1975) ou de D. KAUFER (1983), ainsi que le numéro spécial 36 de « Poétique » (1978) recueillant les textes de B. ALLEMANN, G. ALMANZI, D. S. MUECKE, GROUPE μ, P. HAIDU, L. HUTCHEON, C. KERBRAT-ORECCHIONI, D. SPERBER et D. WILSON. Comme la

Mgr Katarzyna WOŁOWSKA – assistante à l'Institut de Philologie romane de l'Université Catholique de Lublin; adresse pour correspondance: Al. Raclawickie 14, PL 20-950 Lublin; e-mail: kw.wolowscy@interia.pl

* Le présent article reprend quelques pistes que j'ai suivies dans mon mémoire de DEA en Sciences du Langage écrit en 2002 sous la direction du professeur Catherine Kerbrat-Orecchioni à l'Université Lumière Lyon II.

perspective adoptée ici se limite volontairement à la dimension linguistique de l'ironie, il est juste de renvoyer surtout aux travaux des spécialistes tels que P. BANGE (1976), C. KERBRAT-ORECCHIONI (1976, 1978), D. S. MUECKE (1978), L. HUTCHEON (1978), D. SPERBER et D. WILSON (1978), A. BERRENDONNER (1981), K. BARBE (1995) et L. PERRIN (1996).

Quelque éclairants qu'ils soient en ce qui concerne l'explication du mécanisme rhétorique et sémantico-pragmatique de l'ironie, les travaux susmentionnés se limitent pourtant à l'analyse de l'ironie caractéristique du discours *monologal* qui, à la différence du discours *dialogal*, n'est produit que par une seule instance d'énonciation. Qu'il s'agisse du narrateur d'une œuvre littéraire, de l'auteur d'un article journalistique ou d'un ouvrage scientifique, ou bien d'un locuteur impliqué dans une interaction naturelle, l'ironie qu'il crée (ironie « verbale ») ou verbalise (ironie « situationnelle »¹) est toujours étudiée en tant que produit d'une intentionnalité unique, même si l'énoncé ironique se trouve inséré dans une séquence dialogale.

L'objectif principal de cet article est d'étudier, ne serait-ce que sommairement, le fonctionnement de l'ironie dans le discours dialogal, *i.e.* dont le sens se trouve co-construit par les interlocuteurs dans un échange direct. Cela peut concerner aussi bien le discours *dialogal dialogique* (conversation authentique) que le discours *dialogal monologique*² (séquences dialoguées d'une œuvre littéraire dont le théâtre, à l'exception des didascalies, est un cas emblématique), bien que ce second appelle des restrictions. En effet, si l'interaction naturelle peut être considérée comme un exemple idéal du discours dialogal, vu qu'elle consiste en une confrontation de deux (*dilogue*) ou plusieurs (*polylogue*) intentionnalités indépendantes, le texte littéraire dialogal n'en constitue qu'un simulacre : tout échange verbal entre les personnages, malgré ses apparences d'authenticité, vient d'une seule instance, celle de l'auteur qui, caché dans la coulisse, tire les ficelles. Pourtant, contrairement à d'autres phénomènes, plus typiquement dialogaux, le fonctionnement de l'ironie semble rester le même dans les deux cas. Le dialogue fictionnel imite d'habitude très fidèlement le dialogue naturel et l'ironie paraît un des phénomènes qui ne perdent pas beaucoup à cette transposition, si ce n'est

¹ Il est déjà traditionnel d'opposer deux types d'ironie : l'ironie *situationnelle*, immanente à certaines situations de la vie quotidienne ou de l'univers fictif et perçue par un observateur (l'ironie qui peut être explicitée par l'observateur, mais qui ne comporte pas d'antiphrase au niveau de l'expression), et l'ironie *verbale*, présente dans le discours tenu par un ironiste qui recourt à ce procédé pour manifester son opinion dévalorisante sur un événement, une attitude, des propos d'autrui, etc.

² Pour les détails concernant la distinction entre le discours monologal/dialogal et monologique/dialogique cf. E. ROULET *et al.* (1987).

qu'elle y gagne, ses mécanismes étant plus manifestes dans la littérature, mieux analysables grâce à un certain caractère hyperbolique. Quant aux exemples utilisés dans cet article, ils ont été tirés essentiellement des corpus théâtraux contemporains non versifiés, ce type de texte correspondant bien aux exigences de la perspective adoptée.

Étudier le fonctionnement de l'ironie dans le discours dialogal, n'est pourtant pas une simple question de corpus, bien au contraire, il s'agit d'un important changement d'optique par rapport aux travaux cités ci-dessus. En effet, l'ironie dialogale doit être comprise non pas comme une figure rhétorique simplement insérée dans le dialogue, mais plutôt comme une partie intégrante de ce dernier, un élément qui, en amont, résulte de son environnement co(n)textuel et, en aval, contribue à sa structuration aussi bien sémantique que pragmatique.

La première partie de la présente étude est consacrée à la définition de l'ironie (section 2) : il s'agit à la fois d'un essai de synthèse et de l'introduction des termes opératoires. La question relevée dans les sections suivantes est celle de l'ironie dialogale; elle concerne les aspects sémantiques et structuraux de ses modes de manifestation (section 3) et le côté pragmatique de son fonctionnement dans un échange verbal (section 4). Enfin, la conclusion constitue un essai de confrontation de l'ironie dialogale avec son correspondant monologal pour rendre compte de la spécificité de cette première à travers un court résumé de ses caractéristiques dégagées dans cet article.

2. DÉFINITION DE L'IRONIE

L'ironie est une *⟨manière de railler, de se moquer (de quelqu'un ou de quelque chose) en disant le contraire de ce qu'on veut faire entendre⟩* (PETIT ROBERT 1979). Une décomposition de cette courte définition permet d'en dégager les éléments suivants :

1) ⟨manière de railler, de se moquer⟩

⟨se moquer⟩ : « agir, parler de manière à tourner en ridicule, faire un objet de dérision ou de plaisanterie de (quelqu'un, quelque chose) »

⟨railler⟩ : « tourner en dérision, en ridicule; faire rire aux dépens de quelqu'un (ou de quelque chose) par des propos moqueurs, des écrits ou des actes plaisants »

● **dévalorisation**

La dévalorisation est un élément indissociable de toute moquerie; vouloir tourner quelqu'un en ridicule implique nécessairement une évaluation négative :

on ne se moque pas de celui ou de ce qu'on estime. Quant à l'ironie, elle se trouve couramment associée à l'esprit moqueur qui la caractérise, tant et si bien que son aspect dévalorisant se trouve repéré ou (p)ressenti par le destinataire avant que (ou même sans que) celui-ci identifie l'ironie comme telle.

La fonction pragmatique de l'ironie consiste en une signalisation d'évaluation, presque toujours péjorative.

(L. HUTCHEON 1981)

[...] l'ironie consiste généralement à décrire en termes valorisants une réalité qu'il s'agit de dévaloriser, donc de remplacer un terme A marqué sur l'axe axiologique par son antonyme B axiologiquement positif.

(C. KERBRAT-ORECCHIONI 1976 : 12)

Le problème de l'hypocorisme faussement dévalorisant s'impose presque automatiquement : si par exemple une femme appelle tendrement son amant « voyou » ou « bandit », ironise-t-elle ou non ? Selon H. MORIER (1961), c'est bel et bien un cas particulier d'ironie, ce choix classificatoire peut être néanmoins contredit³ vu le statut de la composante ⟨dévalorisation⟩, différent dans les deux cas. En effet, si la dévalorisation (présupposée par la notion de *moquerie*) est le but de l'ironie, l'hypocorisme n'en fait que le moyen de l'évaluation positive finale. Aussi, malgré les analogies évidentes qui existent entre les deux phénomènes, cet élément de la définition de l'ironie exclut-il l'hypocorisme comme une de ses nuances : appeler son amant « bandit » ne signifie pas s'en moquer, bien au contraire.

Cependant, quelque paradoxal que cela puisse paraître, il existe des exemples où l'ironie se manifeste dans la reprise d'un énoncé dévalorisant. Selon D. SPERBER et D. WILSON (1978), c'est à la norme qu'il faut recourir pour expliquer ce phénomène :

[...] les normes sont générales, partagées, sans cesse invoquées et donc toujours assez présentes à l'esprit pour que leur mention prenne le caractère d'un écho. Au contraire les jugements critiques sont particuliers ; leur mention ne fait qu'occasionnellement écho à un souvenir. Ainsi, il est toujours possible de dire ironiquement d'un échec « c'est une réussite ! », car toute action comporte l'espoir de son accomplissement. Mais pour dire d'une réussite « c'est un échec ! » sans que l'ironie tombe à plat, il convient que les interlocuteurs aient en mémoire des doutes sur la réussite, auxquels l'ironie ferait écho. En face d'une réalité imparfaite on peut toujours mentionner ironiquement la norme ; en face d'une réalité parfaite, il faut pouvoir évoquer le souvenir d'une crainte ou d'un doute pour que la mention d'un jugement dépréciatif ait valeur d'ironie.

³ La classification des phénomènes ironiques par MORIER apparaît d'ailleurs comme englobant un terrain exagérément vaste : même l'humour, pourtant opposé par différents analystes à l'ironie, y entre comme une de ses variantes.

Quoi qu'il en soit, la composante <dévalorisation> ne disparaît pas de l'énoncé « c'est un échec ! » (voulant dire ironiquement : « c'est une réussite ! »), bien qu'elle ne concerne plus le contenu posé mais une certaine attitude préalable. En effet, il s'agit là de critiquer indirectement celui qui doutait de la réussite (*cf. infra* sur la cible de l'ironie).

- **esprit plaisant** (opposé au sérieux, grave)

La moquerie n'est pas une manière neutre de dévaloriser : il s'agit de critiquer sur un ton particulier, celui de plaisanterie, de gaillardise. Cela ne veut pourtant pas dire que l'ironie ne peut pas être proférée sur un ton grave : celui d'un pince-sans-rire garde toutes les apparences du sérieux et n'en est pour autant pas moins ironique. Selon V. JANKELEVITCH (1964), l'ironie implique toujours un élément de sérieux; on ne saurait pourtant nier qu'elle provoque (ou du moins attend) toujours un sourire. Quelque mordante soit-elle, un élément de non-sérieux y est nécessairement présent : l'ironie est une manière de tourner en *ridicule*.

2) <se moquer de quelqu'un ou de quelque chose>

- **existence d'une cible**

L'ironie est toujours dirigée *contre*, c'est un des principaux aspects la distinguant de l'humour qui, lui, n'a besoin d'aucune « victime » pour se réaliser⁴. On pourrait même dire que la cible de l'ironie c'est *quelqu'un* plutôt que *quelque chose* : ironiser à propos d'un événement ou d'une situation, c'est ne viser ceux-ci que pour atteindre indirectement la vraie cible, le responsable (humain) de cet événement ou de cette situation. Dans la théorie de l'ironie comme mention de SPERBER et WILSON (1978), la cible visée par un énoncé ironique, c'est toute personne susceptible de prendre au sérieux ce dont l'ironiste se moque, un X (non toujours identifiable, mais qui souvent se confond avec le destinataire) qui est *pour* là où l'ironiste est *contre*. Le procédé consiste alors à mentionner une opinion, un présupposé ou un simple effet contextuel acceptés par X pour les rejeter

⁴ D. BERTRAND (1993) ajoute un autre critère, lié au problème de l'antiphrase : « l'ironie [...] joue sur la logique des contraires : elle renverse des valeurs qui sont substituables dans le même paradigme; elle opère par commutation. L'humour, quant à lui, s'en prendrait plutôt à la logique des enchaînements : il détériore les réglages d'ordre syntagmatique qui président à la cohérence admissible et communément reconnue des discours et des comportements. Il pousse les conséquences jusqu'à l'absurde, il déforme les figures jusqu'au grotesque, il dérègle le langage jusqu'au nonsens ».

implicitement, pour les présenter comme inacceptables : on atteint ainsi la cible en ridiculisant ce avec quoi elle s'identifie.

- **agressivité**

L'ironie est donc une attaque, elle menace la face positive de sa cible, du point de vue de sa force illocutoire, elle est donc un *Face Threatening Act* (FTA, cf. P. BROWN et S. LEVINSON 1987). Elle n'est jamais un *Face Flattering Act* (FFA, cf. C. KERBRAT-ORECCHIONI 1996),⁵ bien qu'elle puisse jouer dans le dialogue un rôle d'« adoucisseur ». Elle produit également différents effets perlocutoires négatifs (froissement d'amour-propre, exaspération, incertitude, malaise, etc.) qui ne restent pas sans effet sur le déroulement de l'interaction.

Cette composante de l'ironie est logiquement liée à la dévalorisation sans pour autant se confondre avec elle. Dans le cas de l'ironie situationnelle⁶ par exemple, la présentation de la situation ironique est toujours dévalorisante, mais pas forcément agressive, tandis que l'ironie dialogale l'est nécessairement : même si cet aspect n'est parfois ni affiché ni perçu par les interlocuteurs, il reste en quelque sorte « immanent ».

3) ⟨dire le contraire de ce qu'on veut faire entendre⟩

- **antiphrase** (⟨dire le contraire⟩)

Sur le plan sémantique, l'ironie se définit comme marque de différence de signification, à savoir comme antiphrase. Comme telle, elle se réalise de façon paradoxale, par une superposition structurale de contextes sémantiques (ce que l'on dit / ce que l'on veut faire entendre) : il y a donc un signifiant et deux signifiés.

(L. HUTCHEON 1981 : 144)

Il s'agit effectivement d'un renversement des contenus signifiés où le Sé implicite (« intentionnel, suggéré, latent ») se superpose au Sé explicite (« littéral, manifeste, patent »⁷) et devient le seul acceptable compte tenu du contexte dans lequel l'ironie est énoncée. Il faut pourtant souligner la particularité de cette antiphrase : elle consiste à remplacer le contenu positif par un contenu négatif, en général, mais non nécessairement, par son antonyme⁸. Par conséquent, l'hypocorisme, qui renverse cette relation (évaluation positive exprimée en termes

⁵ On reviendra au problème des FTAs et des FFAs dans la section 4.

⁶ Entendue comme verbalisation d'une situation ironique.

⁷ Cf. C. KERBRAT-ORECCHIONI 1976 : 19.

⁸ « Dans les systèmes lexicaux à trois termes, c'est souvent le terme neutre que supplante le terme positif » (C. KERBRAT-ORECCHIONI 1976 : 24). Cf. aussi L. PERRIN 1996.

dévalorisants), ne sera pas *a fortiori* considéré comme ironie : bien qu'il opère lui aussi sur le mode antiphrastique, il est à considérer comme un véritable FFA et jamais comme un FTA.

La nature de l'antiphrase ironique et le statut des contenus renversés ne sont pas aussi faciles à définir que l'on puisse penser au premier abord. En effet,

L'ironie ne saurait [...] être assimilée à une simple inversion de la signification des mots et des phrases puisqu'elle consiste avant tout à se moquer de quelqu'un en feignant d'adhérer et de chercher à faire croire à ce qui est précisément exprimé littéralement. [...] L'antiphrase ironique porte alors sur ce qui est exprimé littéralement dans un énoncé à l'aide de mots et de phrases dont la signification demeure tout à fait inchangée.

(L. PERRIN 1996 : 91-92)

Sur quoi porte donc au juste l'antiphrase ironique? Il est indubitable que l'ironie qui s'appuie sur le renversement du message posé n'est ni la plus fréquente, ni la plus fine : dans la plupart des cas, il s'agit soit d'un type de citation ironique⁹ (qui d'ailleurs nécessite un accès au contexte pour être bien comprise) soit d'un énoncé ironique lexicalisé, c'est-à-dire des expressions comme « C'est charmant, génial ... ! », d'un remerciement ou d'un compliment ironique banal :

HENRI : [...] Je ne vois pas l'utilité de dépenser trente francs – mettons vingt-cinq – pour un plaisir qui ne t'amuse pas. Car tu m'as dit cent fois que ça ne t'amusait pas... Et puis, moi, c'est bien simple, quand je vais aux courses avec toi, je ne m'amuse plus.

JEANNE : Tu es gentil !

(Tristan BERNARD, *Je vais m'en aller*)

Mais l'antiphrase peut opérer à bien d'autres niveaux et indépendamment du type de l'énoncé qui sert de support à l'ironie :

Qu'un énoncé ironique prenne la forme d'une question, d'un remerciement ou de n'importe quel autre type d'acte illocutoire, il recèle nécessairement une antiphrase. [...] Tout acte illocutoire – quelles que soient ses conditions de félicité [...] – produit des effets contextuels, notamment présupposés, qui visent à être reconnus comme vrais. C'est alors sur ces effets que porte l'antiphrase.

(L. PERRIN 1996 : 105)

L'ironie dont l'antiphrase porte sur un présupposé, un sous-entendu ou, à plus forte raison, sur des effets contextuels et des connotations est, par la force des choses, beaucoup plus subtile et réfractaire au décodage. Moins le contenu renversé est explicite, plus il devient arbitraire de décider de manière univoque qu'il

⁹ Dans le cas de l'ironie citationnelle, l'inversion sémantique peut porter sur un contenu aussi bien positif que négatif, tandis que l'ironie non-citationnelle consiste toujours en un remplacement du contenu positif par son antonyme négatif (cf. C. KERBRAT-ORECCHIONI 1978). On a déjà abordé ce problème à propos de la composante <dévalorisation>.

s'agit bien d'un énoncé ironique. Mais où passe cette frontière au-delà de laquelle on ne peut plus parler sans arbitraire ni d'ironie, ni d'antiphrase? Or, vu la spécificité de chaque occurrence d'ironie, essayer d'élaborer une réponse univoque et satisfaisante à cette question paraît voué par avance à l'échec.

- **simulation** ((le contraire de ce qu'on veut faire entendre))

L'ironie implique un rapport particulier à la vérité. Il s'agit d'une infraction à la loi de sincérité¹⁰ : l'ironiste est toujours en quelque sorte insincère, parce qu'il affirme ce qu'il sait ne pas être vrai, même s'il ne veut pas le faire entendre.

Pour communiquer figurément sa pensée, l'ironiste réfute implicitement certains effets qu'il prétend hypocritement assumer, qu'il feint paradoxalement de prendre à son compte, mais qui correspondent en réalité à une opinion imputée à celui qu'il prend pour cible.

(L. PERRIN 1996 : 105)

Pour décoder bien l'ironie, il est donc indispensable d'avoir recours à l'intentionnalité ((le contraire de ce qu'on *veut* faire entendre)) : c'est avant tout l'intention du locuteur, problème par ailleurs infiniment délicat du point de vue de l'analyse, qui permet de faire la distinction entre l'ironie et le mensonge¹¹ ou l'hypocrisie. Dans les trois cas, il s'agit d'une simulation; l'ironie et le mensonge consistent à *dire x-faux au lieu de y-vrai* et l'hypocrisie partage avec ces deux procédés le fait de présenter y comme x. Mais si le mensonge et l'hypocrisie consistent à (vouloir) faire accroire ce qu'on dit¹² (et ceci n'implique pas nécessairement une antiphrase), l'ironie, elle, n'est utilisée que pour mieux affirmer son propre contraire : « le locuteur *simule* et *signale qu'il simule* » (P. BANGE 1976 : 66).

¹⁰ Ou bien à la maxime de qualité de Grice, qui « stipule que le locuteur croit à la vérité de ce qui est explicité dans son énoncé, qu'il s'engage à ne formuler explicitement que ce qu'il croit être vrai. » (L. Perrin, 1996, p. 34).

¹¹ « Le mensonge : L dit A, pense non-A et veut faire entendre A. L'ironie : L dit A, pense non-A et veut faire entendre non-A » (C. KERBRAT-ORECCHIONI 1976 : 13).

¹² Pour peindre un faux portrait (favorable) de lui-même, l'hypocrite utilise le mensonge et non pas l'ironie; s'il recourt à cette dernière, il s'agit toujours d'une ironie « au second degré » : L pense A et dit A mais pour faire entendre non-A (en utilisant bien des marqueurs para-verbaux afin de souligner qu'il s'agit bien de l'ironie).

- **ambiguïté**

Le recours à la simulation par antiphrase produit inéluctablement un effet d'ambiguïté et entraîne un grand risque de malentendu, mais sans cela l'ironie ne pourrait pas exister :

Il n'y a [...] en fait pas d'indicateur de valeur illocutoire : l'ambiguïté seule doit en tenir lieu et cette discrétion tient à la nature même de l'acte ironique. Elle peut conduire, si elle est trop grande, à une compréhension au premier degré : l'isotopie allusive n'est pas perçue, ou, au minimum, à une incertitude sur la présence ou non de l'ironie (ce qui est peut-être un raffinement suprême). Si la discrétion disparaît, si « l'équilibre de suspension » (Schaerer) entre l'explicite et l'allusif n'est pas maintenu, alors l'ironie devient plaisanterie ou sarcasme.

(P. BANGE 1976 : 67)

C'est donc à l'ambiguïté que tient le charme irrésistible de l'ironie qui séduit les esprits les plus raffinés : plus le jeu est difficile, plus il plaît aux joueurs. Mais ce caractère incertain et réfutable du procédé ironique attire aussi les timides qui, sans avoir le courage de dire ce qu'ils pensent sans ambages, ne veulent pourtant pas recourir au mensonge et à une pure hypocrisie. L'ambiguïté de l'ironie permet en effet de décliner, s'il le faut, la responsabilité de ce qu'on a dit, sans pour autant passer pour un lâche; cette réfutation du message véhiculé ne saurait empêcher le destinataire de comprendre : ce qui a été dit, a été dit.

Evidemment, l'ironie n'est qu'un des procédés employés pour transmettre un message de manière implicite, mais elle est particulière du point de vue de sa force illo- et perlocutoire (cf. section 4) : on ne traite pas de la même façon une suggestion bienveillante et une suggestion ironique, celle-ci étant susceptible de provoquer une tension beaucoup plus forte.

- **destinataire** (le contraire de ce qu'on veut *faire entendre*)

Normalement, on n'ironise pas pour soi-même, encore que ce soit possible dans le cas de l'ironie que MUECKE (1969) appelle « privée » où l'ironiste et le destinataire ne font qu'un. Comme l'ironie est par principe destinée à être découverte, son emploi suppose un destinataire qui peut, mais ne doit pas, se confondre avec la cible.

Destinée à être partagée, l'ironie est censée intervenir dans l'interaction du fait même qu'elle « implique un trio actantiel : A1 le locuteur, qui tient un certain discours ironique à l'intention de A2 le récepteur, pour se moquer d'un tiers, A3 la

cible »¹³. Bien que la confusion des trois actants soit possible (« soliloque auto-ironique »), il semble que l'ironie perde alors beaucoup de sa nature, qu'elle ne soit alors plus qu'à moitié « ironique ».

L'ironie est donc une sorte de simulation moqueuse adressée à un destinataire et visant à dévaloriser une cible. Elle opère par antiphrase en remplaçant généralement un contenu littéraire par son contraire implicite, ce qui est à l'origine de son caractère ambigu.

3. MODES DE MANIFESTATION DE L'IRONIE DANS LE DISCOURS DIALOGAL (ASPECTS SEMANTIQUES ET STRUCTURAUX)

Il ne suffit pourtant pas de savoir ce qu'est l'ironie pour pouvoir tout dire à propos de son fonctionnement dans le dialogue. Ce dernier constitue en effet un contexte particulier, tout à fait différent de la narration romanesque ou du discours d'un orateur et ceci est dû au fait qu'il y a là au moins *deux* sujets à construire *un* sens. Cette simple vérité, lourde de conséquences dans chaque dimension du dialogue, vaut aussi bien pour l'ironie que pour tout autre phénomène susceptible d'y apparaître.

3.1. La place de l'ironie dans la structure du dialogue

La réflexion sur la structure du discours dialogal a été largement développée à la fin du XX^e siècle, surtout en vue de l'analyse des interactions naturelles. Les travaux menés dans ce domaine ont abouti à l'élaboration d'un modèle passablement homogène de l'organisation du dialogue en distinguant les unités qui le composent et les critères permettant de les hiérarchiser¹⁴. Ainsi, le discours en question se construit à partir des unités *dialogales* (macro-structure du dialogue) et *monologiques* (micro-structure), les premières incluant, de la plus grande à la plus petite, l'*interaction* (l'ensemble du dialogue, dès son ouverture jusqu'à sa clôture), la *séquence* (dégagée au sein de l'interaction selon le critère thématique) et l'*échange* (constitué en principe d'une « paire adjacente », p. ex. de type question-réponse, à laquelle s'ajoute souvent un élément d'évaluation); quant aux unités monologiques, elles comportent l'*intervention* (énoncé minimal d'un seul

¹³ C. KERBRAT-ORECCHIONI 1976 : 17. D. KAUFER (1983) appelle ces actants respectivement *ironiste*, *observateur* et *victime* de l'ironie et Norman D. KNOX (1973) *auteur*, *public* et *victime*.

¹⁴ Cf. le modèle hiérarchique fonctionnel de l'École de Genève présenté p. ex. dans J. MOESCHLER (1989 : chap. VII) ou l'ouvrage de synthèse concernant le domaine des interactions verbales de C. KERBRAT-ORECCHIONI (1990).

participant, l'unité de base du dialogue) et l'*acte de langage* (aspect pragmatique de cet énoncé). L'intervention, constituée autour d'un acte de langage directeur (qui peut être accompagné de plusieurs actes subordonnés),¹⁵ n'est pas à confondre avec le *tour de parole* (l'ensemble des interventions produites sans interruption par un seul participant du dialogue).

En ce qui concerne l'ironie, elle se manifeste au niveau de l'intervention et peut soit constituer son acte directeur (en la dominant par sa force illocutoire de moquerie), soit s'ajouter à sa valeur principale (reproche, critique, etc.) en tant qu'acte subordonné introduisant un effet perlocutoire supplémentaire. Normalement, comme elle n'apparaît jamais sans raison et rarement sans conséquence, l'intervention ironique ne saurait être considérée autrement qu'au sein d'un échange ou d'une séquence entière dont elle fait partie intégrante; il est en effet évident qu'elle fait toujours allusion au cotexte (énoncé en amont de la même interaction) et au contexte (dialogue ou événement du passé, ou tout autre élément de l'univers partagé des références).

- A1 LAURIANE : (...) Dieu que t'as l'air bête!...
- B1 MARGOT : (a) Merci. (b) Tu es plein d'attentions pour moi, et je mène à tes côtés une existence pleine de charmes.
- A2 LAURIANE : Veux-tu en changer? A ton aise! la porte est là, et la gare n'est pas loin. Nous ne sommes pas mariés, ma fille.

(Georges COURTELINE, *La Cruche*)

L'exemple ci-dessus illustre la manière typique dont l'ironie se manifeste dans le dialogue. Il s'agit d'une séquence (qui, ici coupée, se prolonge encore dans la pièce de Courteline) constituée de deux échanges. Le premier, A1-B1a, est construit d'une paire adjacente 'commentaire- réaction au commentaire' dont A1 (intervention initiative) provoque par sa valeur d'insulte l'ironie de l'intervention réactive B1a (enchaînement par un anti-remerciement à valeur de reproche). B1b initie déjà le second échange par un anti-compliment ironique auquel Lauriane répond en A2 par une réaction agressive (menace implicite) témoignant d'ailleurs de ce que l'ironie a été décodée correctement.

Il semble bien intéressant de se demander à quel niveau de l'interaction l'influence de l'ironie sur le « processus de communication et d'édification du sens » (P. BANGE 1976) est la plus forte. Bien qu'il soit concevable que le dialogue entier se déroule selon la modalité ironique, un tel cas ne semble ni trop

¹⁵ Par exemple, dans l'intervention « Excusez-moi, pourriez-vous m'indiquer le chemin à la gare, je suis étranger... », on a à faire à trois actes de langage : excuse, requête et justification. Du point de vue de la valeur illocutoire de l'intervention, c'est la requête qui constitue son acte directeur, l'excuse et la justification ne s'ajoutant qu'accessoirement en tant qu'actes subordonnés.

naturel¹⁶, ni suffisamment attesté pour le prendre en compte sérieusement. Cela nous amène à constater que l'ironie est un phénomène plutôt *local*, qui ne dépasse pas les limites d'une séquence, parfois son influence peut se borner à un seul échange ou même, bien qu'elle soit incorporée dans le dialogue, elle peut rester limitée au niveau de l'intervention (remarque ironique incise, ironie « en aparté »). D'autre part, il est évident que la compréhension du message véhiculé par l'ironie n'est pas possible si l'on reste au seul niveau des unités dialogales : pour pouvoir enchaîner sur un énoncé ironique (ou relever cet enchaînement dans l'analyse), il faut nécessairement tenir compte de l'organisation micro-structurale de cette intervention (hiérarchie interne des actes de langage) et de sa spécificité sémantique (renversement hiérarchique des contenus opposés).

3.2. Modes d'enchaînement dialogal ironique

Comme tout autre énoncé qui fait partie de l'interaction, l'intervention ironique se trouve donc intégralement incorporée dans la structure du dialogue : elle peut opérer un enchaînement « linéaire » sur l'énoncé précédent ou un enchaînement « saltatoire » sur un élément d'un échange ou d'une séquence préalables; dans ce second cas, elle apparaît souvent en tant qu'intervention initiative. Mais ce qui est surtout bien caractéristique de l'ironie, c'est son aspect « échoïque »¹⁷ qui permet de recourir à des procédés particuliers, tels que la *reprise diaphonique* et *polyphonique*. C'est surtout cette première qui paraît la plus intéressante dans la perspective adoptée pour cet article : en effet, si l'ironie – qu'elle apparaisse dans le dialogue ou dans le discours monologique – peut avoir une structure polyphonique (cf. O. DUCROT 1984), le recours à la diaphonie est propre avant tout à l'ironie dialogale qui s'apparente alors à la citation ironique, mais s'en distingue par son caractère direct.

La polyphonie consiste en une reprise du discours antérieur d'autrui; il s'agit d'une forme de discours où le locuteur ne se confond pas avec l'énonciateur, c'est-à-dire où l'un décline la responsabilité du contenu des paroles proférées, parce qu'effectivement elles « appartiennent » déjà à l'autre qui les avait énoncées dans le passé. Ces paroles ne sont donc que citées (sans l'être terme à terme, le plus souvent, il s'agit d'une reformulation ou d'une simple allusion) pour être soumises

¹⁶ Selon C. KERBRAT-ORECCHIONI (1986), contrairement au cas de la métaphore, le « filage » de l'ironie tout au long du dialogue n'est pas un procédé tenable trop longtemps.

¹⁷ Dans leur théorie assez radicale de l'ironie comme mention, D. SPERBER et D. WILSON (cf. 1978, 1989) excluent même tout autre caractère de l'ironie qui, selon eux, fait toujours écho à un élément du co(n)texte préalable.

à une réinterprétation ou pour servir d'un point de départ à la critique. L'ironie, de par sa nature, s'inscrit très bien dans la théorie du discours polyphonique.

Parler de façon ironique, cela revient, pour un locuteur L, à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le locuteur L n'en prend pas la responsabilité et, bien plus, qu'il la tient pour absurde. Tout en étant donné comme le responsable de l'énonciation, L n'est pas assimilé à E, origine du point de vue exprimé dans l'énonciation. La distinction du locuteur et de l'énonciateur permet ainsi d'explicitier l'aspect paradoxal de l'ironie mis en évidence par Berrendonner : d'une part, la position absurde est directement exprimée (et non pas rapportée) dans l'énonciation ironique, et en même temps elle n'est pas mise à la charge de L, puisque celui-ci est responsable des seules paroles, les points de vue manifestés dans les paroles étant attribués à un autre personnage.

(O. DUCROT 1984)

La reprise diaphonique, elle, consiste à incorporer dans son propre énoncé une certaine partie du discours produit par l'interlocuteur; souvent, on reprend les mêmes mots pour en faire la base ou le point de départ de son propre énoncé¹⁸. Bien sûr, cela n'implique jamais une répétition, car il s'agit toujours de présenter le discours repris sous un angle différent, de le réinterpréter.

Dans une structure polyphonique [...], deux voix se combinent dans la même intervention, mais la voix de l'autre, qui n'est pas le destinataire de l'intervention, n'est là qu'à titre d'objet de référence, et non pas de pôle d'interaction directe avec le destinataire. Dans une structure diaphonique, l'énonciateur ne se contente pas de réagir, sans la toucher, à une parole présente ou de se référer à des paroles absentes, il commence par reprendre et réinterpréter dans son propre discours la parole du destinataire, pour mieux enchaîner sur celle-ci.

La construction diaphonique permet à l'énonciateur de signaler ce qu'il a retenu, ou veut bien retenir, du discours de l'autre, la manière dont il l'interprète, la pertinence qu'il lui attribue du point de vue argumentatif et/ou du point de vue interactionnel.

(E. ROULET *et al.* 1987 : 71, 78)

La différence entre la polyphonie et la diaphonie consiste donc en ce que la première englobe toute reprise du discours antérieur de n'importe quel locuteur, tandis que la seconde ne concerne que la référence au discours du destinataire, c'est-à-dire de celui à qui l'énoncé diaphonique est adressé.

Quant à la diaphonie ironique, elle consiste en une reprise du discours de son interlocuteur pour s'en moquer à travers une antiphrase. Dans l'exemple ci-dessus, le recours à ce procédé sert de marqueur explicite de l'ironie : il s'agit de souligner le caractère ironique de son énoncé pour faciliter à l'autre son interprétation correcte. L'extrait met en scène Isidore (un nouveau riche cruel qui ne

¹⁸ E. ROULET (1987) distingue la *diaphonie explicite* (avec ou sans reformulation du discours du destinataire) et la *diaphonie implicite* (où la référence au discours du destinataire est implicite conventionnellement).

pense qu'à faire de l'argent en dépouillant les autres) dans le dialogue avec son intendant qui annonce la venue de son ennemi, le marquis de Porcellet. Une situation difficile a obligé l'aristocrate de venir au château racheté par Isidore pour lui demander de l'argent, donc pour s'humilier, ce qui fait exulter le parvenu.

- A L'INTENDANT : M. le marquis de Porcellet est venu tantôt...
 B ISIDORE, *trionphant* : Ah! ah!... M. le marquis a daigné venir... ici... lui-même... de sa propre personne?... Pas possible?... Il n'a donc plus le sou, monsieur le marquis?

(Octave MIRBEAU, *Les Affaires sont les affaires*)

L'ironie d'Isidore (B) se fonde sur le recours à différents procédés qui ne sauraient être traités en détail ici : la référence moqueuse au contenu sémantique du verbe <daigner> présupposant un libre consentement dans la situation de contrainte où se trouve le marquis, la répétition avec reformulation des éléments liés à l'honneur apparent que la visite de l'aristocrate fait à Isidore (« lui-même », « de sa propre personne ») et à quoi s'oppose le ton « triomphant » du nouveau riche, son étonnement feint face au contexte qui ne laisse pas de doutes qu'Isidore s'attendait à cette visite, etc. A tout cela s'ajoute la reprise diaphonique du « Monsieur le Marquis » de l'énoncé de l'intendant, reprise qui, dans une si courte intervention, revient deux fois. Il est en effet bien caractéristique que c'est le titre de noblesse, que le parvenu envie à l'aristocrate, qui se trouve répété par diaphonie. Isidore joue ainsi sur l'effet de dissimilation : en reprenant le titre de « Monsieur le Marquis » que l'intendant a prononcé avec respect, il met derrière un tout autre sens qui est dominé par la moquerie. Tout marquis qu'il soit, l'aristocrate ne vient-il pas s'humilier devant lui, Isidore? Le caractère ironique de cette reprise diaphonique vient donc d'une antiphrase qui opère au niveau de la connotation : le titre de marquis connote la noblesse, l'honneur, les mœurs hautes, tandis qu'en B tout cela se trouve ironiquement renversé, le Marquis y apparaît comme un être dépourvu qui consent à s'humilier en demandant de l'argent à un représentant de la classe inférieure à la sienne.

Pour illustrer le cas de la reprise polyphonique (qui pourtant, sous certains égards, peut être considérée ici comme diaphonique), il est intéressant de recourir à un autre exemple où le dialogue se déroule entre trois participants. Dans le brasier de Colombyre, une sorte de refuge que se sont acheté les pensionnaires pour fuir la guerre, une d'entre eux, Mrs Cliff, se considère comme choisie par le Saint-Esprit et ne cesse de le répéter. Aussi, essaie-t-elle de s'imposer arbitrairement comme l'autorité aux autres pensionnaires dont chacun est pourtant co-proprétaire de Colombyre.

- A1 LE PROFESSEUR, à *Astolfo* : Je ne sais pas ce que j'ai fait à cette dame, elle m'injurie... Je pense que je devrais porter plainte.
 B1 MRS CLIFF, avec ironie : Devant qui ?
 A2 LE PROFESSEUR : Il devrait y avoir ici un arbitre ou quelque chose.
 B2 MRS CLIFF, triomphante : L'arbitre, c'est moi.
 A3 LE PROFESSEUR : Qui l'a décidé, si je peux demander ?
 C1 ASTOLFO, pince-sans-rire : *Le Saint-Esprit, très probablement.*
 B3 MRS CLIFF : Sans aucun doute.

(Gabriel MARCEL, *Colombyre*)

La séquence A1-A3, bien intéressante du point de vue dialogal mais qu'il est impossible d'analyser ici de façon exhaustive, prépare l'intervention C1 d'Astolfo dans la mesure où le conflit naissant entre Mrs Cliff et le Professeur tend à se cristalliser à la suite de A3. L'intervention ironique C1 sert en effet de moyen pour désamorcer le conflit par un détour astucieux : la reprise des paroles antérieures de Mrs Cliff concernant ses relations avec le Saint-Esprit permet de s'en moquer à l'intention du Professeur et de simuler en même temps son adhésion à la position de la cible (« le Saint-Esprit l'a décidé, donc Mrs Cliff est l'arbitre »). Pourtant, décider de quel type de reprise il s'agit ici n'est pas possible sans savoir à qui s'adresse Astolfo en C1 : si c'est au Professeur (C1 constitue en effet la réponse à sa question A3, les deux formant une paire adjacente), c'est une reprise polyphonique, si pourtant le vrai destinataire c'est Mrs Cliff (et c'est d'ailleurs elle qui enchaîne sur C1 en B3), « le Saint-Esprit » d'Astolfo doit être considéré comme une reprise diaphonique (sans reformulation), bien que le cotexte auquel il se réfère soit bien éloigné et dépasse les limites de la séquence analysée.

Du point de vue sémantique, l'ironie peut enchaîner sur différents niveaux du sens de l'énoncé précédent, que ce soit le posé (P), le présupposé (PP) ou le sous-entendu (SE)¹⁹ véhiculés par ce dernier.

Dans l'exemple de *La Cruche* déjà cité, l'enchaînement ironique B1 se fait sur le posé de l'intervention A1 de Lauriane, « Dieu que tu as l'air bête ! » ((je pose que tu as l'air bête)). La spécificité de la nature sémantique de l'ironie fait que c'est un enchaînement pervers : A1, manifestement négatif (valeur d'insulte), se trouve apparemment interprété comme une évaluation positive (compliment) qui appelle naturellement un remerciement comme le second élément de la paire adjacente ainsi constituée.

- A1 Tu as l'air bête (dévalorisation).
 B1 Merci.

¹⁹ Pour les critères permettant de dégager correctement ces éléments du sens de l'énoncé cf. O. DUCROT 1972.

Sé1 (apparent, patent) : manifestation de reconnaissance pour le compliment (interprétation ironique de la dévalorisation)
 Sé2 (vrai, latent) : reproche par antiphrase ironique (enchaînement implicite sur la valeur de dévalorisation)

La position hiérarchique privilégiée de la valeur latente de B1 (le Sé2) s'impose d'autant plus clairement qu'il s'agit justement d'un enchaînement sur le posé de l'énoncé précédent : l'élément à partir duquel se fait l'interprétation correcte de B1 (dévalorisation-reproche) ne saurait être plus explicite.

Quant à l'enchaînement sur le présupposé de l'intervention précédente, l'ironie vise le plus souvent à le nier de manière implicite ce qui provoque la mise en cause de la totalité de cette intervention.

A LE PROMOTEUR, *déguisé, se penchant vers Ida* : C'est bien la première fois que je me mêle ainsi à la foule.

B IDA, *ironique et montrant la place déserte* : La foule! Si l'on peut dire!

(Jean TARDIEU, *La Cité sans sommeil*)

A P : (Pour la première fois, je me mêle à la foule)

PP : (Je me mêle à la foule (= il y a une foule))

B « La foule! » : reprise diaphonique sans reformulation + geste déictique (montrer la place déserte)

Sé1 (littéral) : « voici la foule » (je vous la montre)

Sé2 (ironique) : « il n'y a pas de foule » (vous voyez que la place est déserte)

En effet, ce type d'enchaînement consiste souvent en une reprise diaphonique sans ou avec reformulation de l'élément présupposé de l'intervention précédente; l'interprétation ironique peut être suggérée accessoirement par un geste déictique ou un effet d'intonation.

L'exemple suivant illustre le cas de l'enchaînement sur le sous-entendu de l'énoncé auquel il se réfère : la scène se passe dans le brasier de Colombyre après la mort inexplicite d'un des pensionnaires.

A1 MRS. CLIFF : La seule marque d'attention que le Tout-Puissant daigne accorder à de pareils individus, c'est de les faire périr de mort violente.

B1 MERISSEL : Il y a vraiment de quoi être reconnaissant.

A2 MRS. CLIFF : Certainement. C'est une distinction notable. Si cet individu n'avait pas eu la bonne fortune de mourir de mort violente, croyez-vous que je lui donnerais en ce moment une seule pensée?

(Gabriel MARCEL, *Colombyre*)

A1 P : (Faire périr de mort violente de pareils individus est la seule marque d'attention que le Tout-Puissant daigne leur accorder)

PP : (Le Tout-Puissant daigne accorder une marque d'attention à de pareils individus)

SE : (Le pensionnaire mort (= un de ces « individus ») a reçu une marque d'attention de la part du Tout-Puissant, qui est celle de l'avoir fait périr de mort violente)

B1 « Il y a vraiment de quoi être reconnaissant »

Sé1 : le pensionnaire mort devrait (donc) remercier le Tout-Puissant pour l'avoir fait périr de mort violente

Sé2 : il n'y a pas de quoi être reconnaissant, bien au contraire (= le pensionnaire mort devrait reprocher cela au Tout-Puissant).

L'antiphrase ironique de B1 joue sur un effet contextuel²⁰ lié à la vérité axiologique générale selon laquelle la mort est connotée négativement : sauf certains cas particuliers, l'homme la craint et la fuit, il a peur surtout d'une mort violente ce qui, en l'occurrence, explique le caractère paradoxal de A1, explicité ironiquement en B1. Ce qui amène à penser que l'intervention ironique enchaîne sur le sous-entendu et non pas sur le posé de A1, c'est le fait qu'au niveau du posé, l'action d'⟨accorder une marque d'attention⟩ n'est encore que virtuelle, tandis que le dialogue se déroule dans une situation concrète, devant un mort bien défini (dans son cas, l'action est déjà actualisée), et c'est lui que concerne la « reconnaissance » due au Tout-Puissant. Cela se trouve d'ailleurs confirmé rétroactivement par l'argumentation de Mrs Cliff en A2 (« si cet individu n'était pas mort, je ne lui consacrerai aucune pensée » = il a de quoi être reconnaissant) : il s'agit bien du cas particulier du pensionnaire mort (référence contextuelle qui n'apparaît qu'au niveau du sous-entendu) plutôt que d'une « vérité générale » concernant « de pareils individus ».

Ici, il est peut-être important de distinguer deux types de référence de l'ironie au co(n)texte : le premier, concernant l'aspect purement « technique » de l'enchaînement sur tel ou tel élément du sens de l'énoncé précédent (c'est la question qui vient d'être traitée ici) ne saurait être confondu avec le deuxième où l'allusion au co(n)texte sert à suggérer l'interprétation correcte de l'antiphrase ironique véhiculée. Le deuxième point concerne aussi bien l'ironie dialogale que monologale et il a été largement traité dans plusieurs études sur l'ironie.

Le dernier mode de manifestation de l'ironie dans le discours dialogal dont il semble intéressant de rendre compte ici, c'est son jeu sur l'*isotopie*²¹ qui, dans le dialogue, se trouve créée et réitérée d'un tour de parole à un autre. L'ironie s'ingère souvent là où les conditions d'établissement de l'isotopie donnent lieu à

²⁰ Cf. D. SPERBER et D. WILSON (1989) : selon leur théorie pragmatique inférentielle, l'interprétation de tout énoncé repose sur ce qu'ils appellent *hypothèses (prémises) contextuelles*. Leur origine peut être très variée : [...] l'environnement physique de l'individu, la mémoire à long terme (dans ce cas, les hypothèses sont dérivées des informations encyclopédiques, des concepts contenus dans la forme logique de l'énoncé traité), la mémoire à court terme (où toutes les hypothèses non directement utilisées pour le traitement sont stockées) ou encore la mémoire du mécanisme déductif contenant des hypothèses liées aux énoncés traités précédemment (J. MOESCHLER 1996).

²¹ Récurrence des sèmes contextuels au long de la chaîne syntagmatique (cf. A. J. GREIMAS 1966).

une polysémie : il s'agit soit de créer une « fausse piste » isotopique (pourtant bien adaptée sémantiquement au contexte), soit de dévier l'isotopie déjà existante par l'exploitation d'un élément ambigu. Ce détour devient bien visible surtout dans le cas où l'ironie n'est pas décodée et l'interlocuteur accepte naïvement la fausse isotopie proposée par l'ironiste. Tel est le cas de Guillaume dans l'exemple qui suit : revenu de l'armée, le jeune homme retrouve sa famille en deuil, on lui dit que son grand-père est mort. Or, Guillaume ne peut pas savoir que le désespoir manifesté par la famille est feint : ce sont eux-mêmes qui ont décidé de supprimer le grand-père dont la mauvaise réputation risquait de nuire à l'honneur du clan et c'est son beau-fils (le père de Guillaume) qui s'est chargé de tuer le vieillard.

- A1 MARIE-THERESE, *sanglotant* : Mon pauvre petit Guillaume... Ton grand-père, toute la nuit, s'est débattu dans ce fauteuil...
- B1 MARIE-BLANCHE : *Oui – et c'est papa qui a opéré grand-père!*
- C1 GUILLAUME : Mais pourquoi n'avez-vous pas appelé un médecin ? Papa n'est pas capable d'opérer grand-père...

(Armand SALACROU, *L'Archipel Lenoir*)

- A1 communication de la nouvelle fâcheuse concernant la mort du grand-père
- B1 commentaire ironique ajoutant une précision
 Sé1 : précision sur la personne qui apparemment a voulu sauver le grand-père : « papa a opéré grand-père » (sous-entendu apparent : « pour sauver sa vie »)
 Sé2 (ironique) : précision sur la personne qui a tué le grand-père (sous-entendu réel : « papa a tant et si bien opéré grand-père que celui-ci en est mort... = il l'a tué »)
- C1 réaction naïve enchaînant sur le contenu littéral de B1

L'ironie de Marie-Blanche repose sur la double nature du sens qu'elle attribue au mot « opérer ». L'acception normale de ce verbe dans le contexte d'une maladie (soumettre quelqu'un à une opération chirurgicale), *Petit Robert* présuppose le désir qu'a le médecin de sauver la vie de la personne opérée (sinon, il ne l'opérerait pas). C'est sur cette présupposition généralement partagée que joue Marie-Blanche : elle renverse ironiquement le sens du mot en l'appliquant au contexte où celui qui « opère » le fait en vue de donner la mort à l'opéré. Or, cette nouvelle acception incongrue ne peut être perçue qu'en relation avec le contexte, sinon, l'énoncé B1 doit inéluctablement mener à un malentendu. Aussi, faute d'accès au contexte expliquant l'ironie, Guillaume ne peut-il comprendre le mot « opérer » que dans son acception normale, *i.e.* entrant dans l'isotopie des soins médicaux, et non pas dans le sens que lui donne Marie-Blanche (où « opérer » s'inscrit dans le même paradigme que « tuer », « supprimer », etc.). Guillaume enchaîne donc sur le Sé1 de l'énoncé de Marie-Blanche en critiquant l'opération ratée que son père a effectué à la place d'un véritable médecin : l'isotopie « médicale », introduite en B1 en vue d'une moquerie ironique, se trouve reprise et réitérée suite à son interprétation naïve.

Ainsi, quel que soit le mode de manifestation de l'ironie dans le dialogue, est-il certain que, du point de vue sémantique et structural, ce phénomène ne saurait être considéré en dehors de l'échange ou même de la séquence où il apparaît. L'influence de l'intervention ironique, elle-même enchaînant sur un énoncé en amont de l'interaction, se révèle dans la suite du dialogue (réponse à l'ironie qui peut être développée en une séquence autonome entière) : ce fonctionnement de l'ironie du point de vue de l'aval du dialogue est fortement lié à son aspect pragmatique ; celui-ci sera traité dans la section suivante.

4. ASPECTS PRAGMATIQUES DU FONCTIONNEMENT DE L'IRONIE DANS LE DISCOURS DIALOGAL

L'explicitation des caractéristiques sémantiques de l'ironie dialogale ainsi que la définition de sa place dans la structure du dialogue constituent un point important dans l'explication de son fonctionnement dans ce type de contexte ; pourtant, sans référence à la dimension pragmatique du discours, cette explication ne saurait être ni complète ni même satisfaisante. En effet, le recours à l'ironie n'est jamais gratuit : si le destinataire se donne la peine d'encoder son message de façon tellement compliquée, s'il impose à son destinataire un effort interprétatif majeur pour que ce message soit décodé correctement, c'est qu'il doit avoir là un certain intérêt. Sans aucun doute, cet intérêt est lié aux possibilités « pratiques » que donne l'ironie, à la valeur illocutoire de ce procédé ainsi qu'à sa force perlocutoire : si l'on ironise, ce n'est pas pour *parler*, c'est pour *faire*.

4.1. L'ironie comme acte et sa place dans la théorie de la politesse

Selon la théorie des actes de langage, élaborée par les philosophes du langage anglo-saxons (cf. J. L. AUSTIN 1970 ; J. SEARLE 1972) et développée par plusieurs autres chercheurs, l'information sémantique contenue dans l'énoncé ne suffit pas à elle seule pour interpréter cet énoncé dans son contexte d'énonciation précis. Ceci est lié au fait qu'en s'adressant à son destinataire, le locuteur entend changer par sa parole l'état actuel de la situation où les deux se trouvent, qu'il s'agisse de modifier l'état de connaissances de l'un d'entre eux (affirmer, nier, interroger...), d'obtenir quelque chose (ordonner, demander, requérir...), de donner (offrir, promettre, proposer...), d'attaquer (reprocher, critiquer...), de se défendre (excuser, se justifier...), etc.²² Cette action accomplie par l'énoncé constitue sa *force*

²² Un groupe particulier des actes de langage est fondé sur l'emploi des verbes dits « performatifs » : il s'agit de réaliser l'action exprimée par un tel verbe par le simple fait de l'employer dans

(*valeur*) *illocutoire* et elle peut s'accompagner de différents *effets perlocutoires* (p. ex. reconnaissance, compassion, rancune) qui, sans constituer eux-mêmes des actes, sont les conséquences psychologiques que ces derniers provoquent chez le destinataire.

Quant à l'ironie, elle constitue une variation de l'acte de langage qui est celui de moquerie, elle s'apparente et peut servir de support à d'autres actes, tels que critique, reproche, insulte, etc. grâce à sa force illocutoire d'attaque ce qui, dans le cas du discours dialogal, devient particulièrement important. En effet, l'ironie et tout autre phénomène qui apparaît dans le dialogue se caractérisent par un accès direct au destinataire; par rapport à ce qui se passe dans le cas du discours monologique, l'importance de la valeur illo- et perlocutoire d'un énoncé ironique devient redoublée par l'existence du contact immédiat avec l'autre qui, dans la plupart des cas, constitue la cible de l'ironie.

Ce qui se trouve alors en jeu, c'est la relation interpersonnelle entre l'ironiste et son interlocuteur, relation qui s'établit et se modifie à chaque instant du dialogue et dont l'importance n'est pas à négliger.

Une part importante du matériel produit au cours de l'interaction n'a d'autre fonction que relationnelle – si bien que même lorsqu'ils sont incontestablement chargés de contenu informationnel, les énoncés possèdent toujours en sus une valeur relationnelle : quête d'un consensus, désir d'avoir raison (ou raison de l'autre), souci de ménager la face d'autrui, ou de la lui faire perdre... ; valeur qui agit insidieusement mais efficacement dans le dialogue, même si elle est souvent plus dissimulée, car moins « officielle », que le contenu informationnel

(C. KERBRAT-ORECCHIONI 1992)

La dimension du dialogue à laquelle il convient de faire allusion ici est celle de la *politesse*, phénomène longtemps négligé dans les études linguistiques comme relevant plutôt des sciences sociales et qui pourtant joue un rôle considérable dans l'usage de la langue. Le modèle théorique le plus (re)connu de cet aspect du dialogue humain est celui de P. BROWN et S. LEVINSON (1987) qui eux-mêmes se sont inspirés de la théorie des faces élaborée par E. GOFFMAN. La notion centrale qu'ils ont introduite est celle de *Face Threatening Act* ou FTA (acte menaçant pour la face de l'un ou l'autre des interlocuteurs, par exemple ordre, menace, promesse, moquerie, etc.). Il s'agit de tout acte de parole qui constitue un danger quelconque pour les faces négative (territoire) et positive (besoin d'être respecté

une phrase affirmative à la première personne dans une situation appropriée; *i.e.* socialement reconnue comme officielle pour ce type d'action. Ainsi, « je vous condamne » est employé performativement dans la bouche d'un juge lors d'un procès; « je t'épouse », par une personne concluant un mariage devant une instance appropriée, etc.

et reconnu) des participants du dialogue. Ce modèle s'est pourtant vu reprocher de mettre un trop fort accent sur le côté négatif de la politesse : le contraire du FTA (par exemple compliment, remerciement, etc.) est considéré comme un anti-FTA, c'est-à-dire comme un « acte *non menaçant* pour les faces » des interlocuteurs, ce qui ne rend nullement compte de la valeur positive, pourtant première, de ces actes.

Il est [...] incontestable que Brown et Levinson réduisent par trop la politesse à sa forme « négative » : très révélateur à cet égard est le fait que, cherchant à recycler la notion d'acte de langage dans la perspective d'une théorie de la politesse linguistique, ils n'aient envisagé que les actes potentiellement **menaçants** pour les faces des interactants, sans penser que certains actes de langage peuvent aussi être **valorisants** pour ces mêmes faces, comme le compliment, le remerciement ou le vœu. Pour en rendre compte, il est indispensable d'introduire dans le modèle théorique un terme supplémentaire pour désigner ces actes qui sont en quelque sorte le pendant positif des FTAs : ces « anti-FTAs », nous les appellerons des « FFAs » (*Face Flattering Acts*).

(C. KERBRAT-ORECCHIONI 1996 : 53-54)

L'importance de la politesse dans la communication humaine est tellement grande que G. N. LEECH en fait le principe central, l'archi-principe qui régit les échanges communicatifs, en l'appelant *Principle of Politeness* (PP). Ainsi, les maximes de Grice (de quantité, de qualité, de relation et de modalité) se trouvent subordonnées à cette consigne principale qui se reformule en deux mots : « soyez poli ». Cette conception a pour corollaire que tout FTA, acte relevant du conflit et non de la coopération, apparaît comme une sorte de transgression en devenant susceptible de produire des effets perlocutoires particulièrement forts.

Dans le modèle de P. BROWN et S. LEVINSON, l'ironie se situe parmi les procédés de la réalisation indirecte (*off record*) du FTA, ce qui la rend moins menaçante pour la face de l'interlocuteur; dans celui proposé par C. KERBRAT-ORECCHIONI (1992), elle s'inscrit dans le cadre de la politesse négative envers la face positive²³ et consiste à atténuer une critique à travers son réalisation indirecte. Cela n'empêche bien sûr que l'ironie reste un FTA (et jamais elle n'est un FFA), cependant, son statut paraît aussi ambigu que sa nature. D'un côté, elle peut être effectivement une attaque violente, une moquerie perverse à laquelle on est autorisé à réagir directement et même violemment; de l'autre – et c'est le cas le plus intéressant – l'ironie peut fonctionner comme un « adoucisseur » et le recours à ce procédé constitue une sorte de ménagement des faces d'autrui : certes,

²³ Les autres types de politesse étant : la politesse négative envers la face négative, la politesse positive envers la face négative, la politesse positive envers la face positive. « On associera [...] la politesse positive au langage de la familiarité, de l'intimité, de la chaleur, et de la solidarité; et la politesse négative aux procédés de la distanciation, ainsi qu'à une attitude réservée, voire glacée » (C. KERBRAT-ORECCHIONI 1992 : 179).

une attaque se cache toujours derrière les mots, mais au moins elle est atténuée car indirecte. Il est impossible de distinguer ces deux valeurs de l'ironie sans recourir au contexte, tandis que les interlocuteurs directement impliqués dans la situation sont capables de saisir les nuances les plus subtiles. Cela leur permet de réagir de la manière la mieux appropriée pour garder un équilibre relatif de la relation : si l'ironie est une moquerie injuste, elle sera perçue comme une agression et déclenchera une réaction violente, par contre, si la critique est juste, mais le locuteur a le bon goût de la rendre ambiguë grâce à l'ironie, celle-ci sera considérée comme un adoucisseur et provoquera plus de reconnaissance que de rancune. Dans ce cas-là, l'interlocuteur-cible de l'ironie a la possibilité de garder sa face positive presque intacte s'il élabore bien sa réponse : il peut feindre de ne rien comprendre, changer de thème sans que cela soit considéré comme une impertinence, rire de bon cœur de la « plaisanterie » tout en se gardant de se hasarder davantage sur le terrain dangereux... De toute façon, la chance de ne pas perdre sa face lui est donnée et le reste dépend de sa réaction dont la fonction devient ainsi toute autre que celle du premier cas (valeur d'attaque). C'est d'ailleurs cette dernière qui doit, paraît-il, être considérée comme principale, la valeur d'adoucisseur n'étant qu'un effet pragmatique particulier, sans doute fréquent, mais quand même secondaire.

4.2. L'ironie face aux contraintes et possibilités du dialogue

La manière dont l'ironie fonctionne dans le dialogue dépend également de différentes contraintes que ce dernier impose aux participants et des possibilités qu'il leur ouvre. Une des exigences de l'interaction directe c'est son *tempo* : la dynamique qu'il faut nécessairement garder dans le dialogue ne reste pas sans effet ni sur la forme ou la valeur de l'énoncé ironique lui-même, ni sur la réponse que celui-ci est susceptible de déclencher. Comme le temps de son élaboration est très court, l'ironie produite dans le dialogue risque de ne pas se situer dans le « juste milieu » : elle peut s'avérer ou bien beaucoup trop subtile pour faire l'effet attendu (l'ironiste manque alors son coup), ou bien trop grossière et agressive (elle peut déclencher une réaction que l'ironiste n'a ni prévue, ni voulue). En effet, vu que l'élaboration de l'énoncé ironique (comme c'est d'ailleurs le cas de tout autre phénomène dialogal) est conditionnée par les émotions qui dominent le locuteur à un moment donné de la conversation, l'ironie ne reflète pas toujours la vraie intention de l'ironiste; parfois, on ironise quand on ne sait pas trop quoi dire, il s'agit alors d'une sorte de stratégie à fonction phatique ou d'une tentative assez maladroite de protester ou de se défendre.

HEMON : Je ne saurais louer les méchants.

CREON : Et cette femme n'est pas méchante ? Elle n'est pas malade de méchanceté ?

HEMON : Ce n'est pas l'opinion des rues.

CREON : *Parfait ! La rue va me dire mon chemin.*

HEMON : Tu viens de parler en jeune homme. Tu le sais.

(Jean COCTEAU, *Antigone*)

Du point de vue interprétatif-réactif (enchaînement sur l'énoncé ironique), la question est encore plus compliquée. Comme les processus mentaux nécessaires à décoder un message quelconque doivent s'effectuer particulièrement vite, souvent en une fraction de seconde et sans être pleinement saisis par la conscience, la réponse donnée à l'interlocuteur est toujours plus ou moins imparfaite et due au hasard (c'est souvent *a posteriori* qu'il vient à l'esprit ce qu'il aurait fallu répondre, mais il est déjà trop tard). Cela est particulièrement valable pour les contenus implicites dont l'ironie est un des cas emblématiques : vu qu'elle véhicule un double signifié, le temps nécessaire pour le décodage n'est pas le même que celui qu'on emploie pour décoder un message littéral. Il est donc logique que le temps accordé dans le dialogue au sujet décodeur se trouvant face à un énoncé ironique doive être lui aussi au moins doublé, ce qui est rarement le cas. Ce paradoxe ne peut pas rester sans conséquence : plus d'un dialogue tournerait tout autrement si les participants disposaient du temps nécessaire pour l'interprétation de chaque énoncé et l'élaboration de la réponse. Aussi, s'il est rare que l'ironie littéraire reste inaperçue (le lecteur n'est pas contraint par le temps, il peut lire et relire le texte en revenant mille fois en arrière), l'ironie dialogale échappe-t-elle beaucoup plus souvent à celui à qui elle est directement adressée, non pas qu'elle soit plus difficile, mais pour une raison beaucoup plus banale : faute de temps²⁴.

Un autre facteur, important surtout du point de vue de l'élaboration de la réponse à l'ironie, c'est la *distribution des rôles* et l'*organisation des tours de parole* dans le dialogue. En effet, le statut du locuteur direct/indirect, principal/secondaire de l'ironiste n'est pas indifférent pour l'enchaînement par le destinataire, non seulement pour la nature de cet enchaînement, mais même pour son réalisation. Ainsi, quand l'ironiste bénéficie du statut du locuteur principal, il est beaucoup plus difficile à son interlocuteur de ne pas répondre à son ironie (surtout si l'on n'a pas de doute que c'en est une) : il doit réagir à un énoncé ironique comme à tout autre pour garder la dynamique du dialogue. Evidemment, comme

²⁴ Cette contrainte, très importante dans les interactions authentiques, ne peut pas être surestimée dans le cas du dialogue théâtral, élaboré de manière pleinement consciente et cohérente par un seul auteur. Pourtant, celui-ci peut bien s'amuser à construire des simulacres où le dialogue des personnages imite le dialogue authentique sans oublier la contrainte du temps.

l'ironie dialogale (surtout celle qui prend l'interlocuteur pour cible) produit souvent un certain malaise et rend la réponse explicite problématique ou même impossible, l'interlocuteur placé devant la nécessité de réagir peut recourir à différentes stratégies d'évitement. La plus usuelle consiste à changer de thème (là où l'ironie est trop manifeste pour pouvoir faire semblant de ne pas s'en apercevoir du tout), une autre tient à continuer l'échange par l'enchaînement sur l'intervention précédente en faisant fi de l'apparition de l'énoncé ironique (connexion saltatoire). Quoi qu'il en soit, le dialogue doit continuer et les stratégies d'évitement sont elles aussi une sorte de réaction à l'ironie. Par contre, si l'ironiste n'est pas l'interlocuteur principal, son intervention ironique obtient rarement la réponse (sauf si le message ironiquement transmis est particulièrement « fort »); un énoncé ironique apparaît alors en marge de l'échange conducteur et ne sert que du commentaire « ajouté ».

Pourtant, du moment où un interlocuteur secondaire ou un simple « by-stander » (allocutaire ratifié dans la situation du dialogue mais auquel personne ne s'adresse) se voit concerné, et surtout attaqué, par les paroles des autres, il peut recourir à l'ironie pour se « brancher » dans la conversation. Dans l'exemple ci-dessus, Estelle (appelée en A1 par Inès « la petite ») se trouve dans ce type de situation : elle écoute, muette, la conversation entre Inès et Garcin et ne réagit qu'au moment où elle voit menacer sa face positive.

- A1 INES : Et à la petite, avez-vous affaire ? J'ai vu votre manège : c'est pour l'intéresser que vous avez pris vos grands airs.
 B1 GARCIN : Je vous dis de me laisser. [...] Je me moque de la petite, si cela peut vous tranquilliser.
 C1 ESTELLE : *Merci.*
 B2 GARCIN : Je ne voulais pas être grossier...
 C2 ESTELLE : Mufle !

(Jean-Paul SARTRE, *Huis clos*)

L'ironie d'Estelle (C1) consiste en un anti-remerciement ironique dont la valeur illocutoire de reproche se trouve d'ailleurs confirmée rétroactivement en C2 (explicitation du signifié latent). Décodée correctement par Garcin, cette ironie reçoit un enchaînement à valeur d'excuse : comme B1, bien qu'adressé à une autre personne, concerne (et attaque) Estelle, celle-ci se trouve immédiatement acceptée comme l'interlocuteur principal au moment où elle entre dans le dialogue et au détriment d'Inès à qui B1 était pourtant directement adressé.

Dans le trilogue (dialogue à trois participants) ou polylogue (dialogue à plusieurs participants), l'ironie constitue aussi un moyen bien habile de former des *coalitions* implicites : là où la situation de l'interaction (surtout la hiérarchie dans les rapports interpersonnels) ne permet pas à un locuteur A de se coaliser explici-

tement avec un autre B contre un troisième C (bien qu'il le veuille bien), A peut résoudre son dilemme en recourant à l'ironie. Celle-ci n'est alors perçue que par B qui arrive ainsi à comprendre la vraie intention de A (se coaliser avec lui); quant à C, A s'arrange pour qu'il ne puisse saisir que ce qui est exprimé littéralement. Dans le cas d'une flatterie ironique par exemple (inversement au compliment ironique où le complimenté se rend le plus souvent compte du vrai caractère du message), le fonctionnement de l'ironie dans un tel triologue correspond à celui du « trope communicationnel »²⁵ (A s'adresse apparemment à C, mais son destinataire réel est B), mais il est encore plus raffiné : il y a non seulement deux destinataires mais aussi deux messages à transmettre.

Le cas d'une telle coalition peut être illustré par l'exemple déjà introduit à propos de la reprise polyphonique-diaphonique : il s'agit du dialogue entre Mrs Cliff, le Professeur et Astolfo sur l'établissement d'une autorité à Colombyre.

- A1 LE PROFESSEUR, à *Astolfo* : Je ne sais pas ce que j'ai fait à cette dame, elle m'injurie... Je pense que je devrais porter plainte.
 B1 MRS CLIFF, *avec ironie* : Devant qui ?
 A2 LE PROFESSEUR : Il devrait y avoir ici un arbitre ou quelque chose.
 B2 MRS CLIFF, *triumphante* : L'arbitre, c'est moi.
 A3 LE PROFESSEUR : Qui l'a décidé, si je peux demander ?
 C1 ASTOLFO, *pince-sans-rire* : *Le Saint-Esprit, très probablement.*
 B3 MRS CLIFF : Sans aucun doute.

(Gabriel MARCEL, *Colombyre*)

Toute la séquence qui précède l'intervention ironique C1 mène progressivement à la formation de deux positions opposées : celle de Mrs Cliff (qui veut s'imposer comme l'arbitre) et celle du Professeur (qui est visiblement contre cette solution). Astolfo, le troisième participant du dialogue (à qui le Professeur s'adresse directement en A1) doit tôt ou tard se mettre du côté de l'un ou de l'autre et, comme Mrs Cliff l'irrite aussi, le contexte suggère bien qu'il choisira d'appartenir au « camp » du Professeur. Il fait effectivement ce choix en C1 et le manifeste à travers l'ironie (dont le « très probablement » est un marqueur typique) : en reprenant par polyphonie et/ou diaphonie l'élément pertinent du discours antérieur de sa cible (« le Saint-Esprit m'a choisie »), il arrive non seulement à anticiper la réponse de Mrs Cliff pour la tourner par avance en ridicule, mais aussi à manifester son adhésion à la position du Professeur avec qui il entre ainsi dans une coalition implicite. Son ton d'un pince-sans-rire désarme d'autant plus l'adversaire : il semble en effet que Mrs Cliff ne décote pas l'ironie (elle enchaîne sur le contenu littéral de C1 en le confirmant par une reprise diaphonique

²⁵ Cf. C. KERBRAT-ORECCHIONI 1986 et 1990.

avec reformulation : « très probablement » – « sans aucun doute ») ou, du moins, elle ne peut pas en être certaine. Astolfo fait ainsi coup double : sans attiser le conflit, il signale sa position au complice par une attaque indirecte contre la cible commune.

Il est évident que présenter de façon détaillée toutes les possibilités que le dialogue ouvre à l'ironiste n'est pas envisageable dans le cadre de cet article. Pourtant, il y en a encore une qu'il faut absolument mentionner à cause de son caractère particulier et qui est celle de l'*enchaînement ironique sur l'ironie*. En effet, un tel enchaînement peut se faire ou bien sur le contenu littéral, ou bien sur le contenu implicite (ironique) de l'énoncé précédent, et peut être répété par l'autre²⁶, mais cela ne saurait durer trop longtemps, l'une des parties devant « éclater » tôt ou tard. L'exemple suivant illustre un tel cas de figure.

- A1 FAVIER : [...] ce dadais de Charles Thomasset... Va-t-il se décider, oui ou non ?
 B1 LOUISE : Il ne peut pas demander la main de Suzanne.
 A2 FAVIER : Hein ?
 B2 LOUISE : Il ne peut pas demander la main de Suzanne.
 A3 FAVIER : Pourquoi ça ? *il a la vérole ?*
 B3 LOUISE : *Tu as beaucoup d'esprit.*
 A4 FAVIER : *Merci.*
 B4 LOUISE : Mais il vaudrait peut-être mieux réserver ces... ces saillies pour un moment plus opportun...

(Gabriel MARCEL, *Le Divertissement posthume*)

- A3 commentaire ironique sur la raison de la décision de Charles
 Sé1 : hypothèse sur sa maladie possible
 Sé2 : dépréciation du comportement de Charles à travers une négation implicite de l'hypothèse (« il est évident qu'il n'a pas la vérole » = il devrait demander la main de Suzanne)
 B3 réaction ironique à A3
 Sé1 : évaluation positive de Favier (« tu as beaucoup d'esprit » = tu es intelligent, ingénieux, brillant, tu as trouvé une hypothèse géniale) – compliment
 Sé2 : dépréciation (critique) : « tes plaisanteries sont de mauvais goût »
 A4 remerciement ironique
 Sé1 : reconnaissance pour le compliment
 Sé2 (enchaînement sur Sé2 de B3) : reproche + moquerie (« je comprends ton ironie et elle ne me désarçonne point »)
 B4 réponse sérieuse (refus de continuer le jeu ironique) confirmant rétroactivement le caractère ironique de A3 (= « saillie ») : enchaînement sur Sé1 de B3 (connexion saltatoire)

²⁶ Comme ironiser c'est en quelque sorte se montrer supérieur par rapport à l'autre, dans ce type d'échange, il s'agit souvent de voir qui aura raison de qui.

Le jeu ironique commence déjà en A3 (commentaire de Favier sur la vérole), mais il se peut que Louise ne décode pas la vraie intention de son interlocuteur, vu qu'elle enchaîne sur le contenu littéral (le Sé1) de A3. Quoi qu'il en soit, elle le fait à travers un recours à l'ironie qui consiste en un anti-compliment à valeur de critique (B3) et qui se trouve décodée correctement par Favier, puisque celui-ci enchaîne sur B3 aussi sur le mode ironique (anti-remerciement pour le compliment)²⁷. Quant à l'intervention B4, elle consiste en un retour au sérieux : Louise ne tient plus et abandonne le ton ironique. Ce qu'il y a de particulier dans cette réplique, c'est qu'elle ne saurait être considérée comme une réaction directe à l'ironie de A4; en effet, Louise passe sous silence la réponse ironique de Favier en enchaînant sur sa propre intervention B3. Il est à remarquer que, comme B3 est ironique et B4 se trouve introduit par un « mais », l'enchaînement en question ne peut se faire que sur le Sé1 (littéral) de B3 :

- a) B3 (Sé1) Tu as beaucoup d'esprit (= tu es intelligent, brillant...)
 B4 mais il vaudrait peut-être mieux de réserver ces... ces saillies pour un moment plus opportun...
- b) B3 (Sé2) Tu as beaucoup d'esprit (= tes plaisanteries sont déplacées)
 B4 *mais il vaudrait peut-être mieux de réserver ces... ces saillies pour un moment plus opportun...

En effet, le connecteur « mais » introduisant B4 exige un argument opposé à B3 pour que l'ensemble B3-B4 puisse être argumentativement correct. Ainsi, seul l'enchaînement sur le Sé1 de B3 est acceptable, les arguments Sé2 de B3 et A3 n'étant pas opposés, ce qui normalement devrait exclure l'emploi de « mais ». Il est à noter d'ailleurs que le retour au sérieux B4 confirme rétroactivement la valeur ironique de A3 (l'hypothèse sur la vérole y est qualifiée de « saillie »).

De toute façon, l'échange consistant à répondre ironiquement à l'ironie de l'interlocuteur apparaît-il comme particulièrement intéressant mais plutôt difficile. Cette difficulté résulte évidemment de la pluralité des sens véhiculés par les deux (ou plusieurs) énoncés ironiques successifs, l'enchaînement pouvant se faire aussi bien sur le signifié littéral que sur le signifié ironique de l'énoncé précédent. En effet, l'échange qu'on a vu dans l'exemple analysé (A : « tu as beaucoup d'esprit » – B : « merci ») peut être envisagé de plusieurs façons selon le contexte : A sérieux / B ironie, A ironie / B sérieux, A ironie / B ironie, et même, dans un contexte un peu plus particulier, A sérieux / B ironie. Il s'agit d'un échange autorisant une double interprétation, ironique et non ironique : les sens

²⁷ On pourrait avoir des doutes si Favier décode l'ironie ou bien s'il enchaîne « de bon cœur » sur le Sé1 littéral de B3; en effet, c'est le doute qui *doit* exister là où l'ironie entre en jeu; ici, le contexte suggère que le remerciement de A4 est plutôt ironique.

littéraux des deux énoncés se trouvent logiquement liés de manière aussi cohérente que leurs signifiés implicites respectifs, seul le contexte permet de décider lequel des enchaînements doit être considéré comme correct.

- a) A (Sé1) Tu as beaucoup d'esprit (compliment)
- B (Sé1) Merci (reconnaissance)
- b) A (Sé2) Tu as beaucoup d'esprit (dépréciation)
- B (Sé2) Merci (reproche)

Si l'on envisage aussi les autres combinaisons (Sé1 de A – Sé2 de B, Sé2 de A – Sé1 de B), sans parler des cas où plusieurs énoncés ironiques (venant parfois de plusieurs interlocuteurs) entrent en ligne de compte, on voit bien quel est l'effort interprétatif exigé de chacun des sujets décodeurs qui, à tour de rôle, deviennent ironistes et cibles de l'ironie, se moquent de l'autre et se voient raillés par lui. Cet effort est évidemment trop grand pour que le procédé puisse être maintenu longtemps, le risque d'une confusion, d'un malentendu ou d'une simple fatigue intellectuelle (on n'aime pas sortir crevé d'une conversation!) empêche les interlocuteurs de jouer trop à l'ironie. En effet, si un seul énoncé ironique rend le dialogue vivant et plein d'esprit, toute une suite de répliques ironiques ne fait que l'alourdir, le rendre difficile à suivre, confus et même incompréhensible.

Reste à ajouter quelques mots à propos de la *distance* que l'ironie est réputée créer entre les interlocuteurs. S'agit-il toujours d'une distance? En fait, comme dans le cas des coalitions qu'elle permet de former, l'ironie devient souvent un moyen de rapprochement : au lieu d'augmenter la distance, elle la diminue, elle permet souvent de « rompre la glace » ou de réduire l'abîme existant entre les partenaires du dialogue, tout cela à condition que sa cible, ce ne soit pas l'interlocuteur mais quelqu'un d'autre. David S. KAUFER (1983) en donne un exemple éloquent : il s'agit de deux adultes qui se rencontrent par hasard à un concert de musique moderne où ils accompagnent leurs enfants adolescents. Ceux-ci raffolent du chanteur qui se produit, alors que les parents ne l'apprécient point. Le fait d'« adopter la même perspective » (différente de celle des jeunes et indispensable pour que l'ironie puisse être interprétée correctement) leur permet d'entrer en contact plein de complicité en ironisant : « est-ce que vous aimez Shaun Cassidy aussi bien que moi? ».

La valeur pragmatique de l'ironie semble donc s'enrichir de différentes nuances grâce à sa mise en œuvre dans le discours dialogal. Qu'il s'agisse de souligner sa force illocutoire d'attaque ou d'exploiter d'autres possibilités que donne son caractère implicite (modélisation de la relation interpersonnelle, jeu sur la distance, formation de coalitions, etc.), l'ironiste doit tenir compte du fait que son arme acquiert du caractère dans le dialogue et devient plus difficile à manier que

dans le discours monologal. Le rapport direct à l'autre exige en effet le recours à différentes stratégies pour contourner les difficultés et profiter des possibilités liées à ce type de contexte, mais l'ironie, procédé particulièrement malléable du point de vue de ses fonctions et de ses effets, semble gagner plutôt que de perdre à son emploi dans le dialogue.

5. CONCLUSION

Analyser l'ironie comme figure rhétorique présente dans un discours et s'appuyant sur un contexte ne permet donc pas de rendre compte de toutes les possibilités que donne le recours à ce procédé, si l'on reste au seul niveau du discours monologal. En effet, l'unicité du sujet encodeur créant un tel discours est à opposer à la réalité du dialogue où deux intentionnalités autonomes s'affrontent dans l'alternance des processus d'encodage et de décodage et où l'ironie peut jouer différents rôles dans son va-et-vient entre les deux pôles de communication. Tantôt en position initiative, tantôt comme réaction à l'énoncé de l'interlocuteur, elle tire des avantages de la spécificité du discours dialogal, due à l'existence de deux ou plusieurs sujets dans une confrontation verbale directe.

Pour résumer brièvement les caractéristiques du fonctionnement de l'ironie dans le dialogue, il est en effet intéressant de la comparer, ne serait-ce que de façon superficielle, à l'ironie monologale, telle qu'elle se manifeste par exemple dans un roman ou un texte journalistique, ou bien dans un discours oral dont la progression thématique et argumentative n'est pourtant aucunement influencée par le destinataire. En effet, si le discours monologal laisse à son auteur le confort d'élaborer son ironie de manière réfléchie, comme dans un laboratoire, pour ne présenter au destinataire que le produit final de cette élaboration, l'ironie introduite dans le dialogue non seulement dépend des contraintes imposées par ce dernier (tempo, distribution des tours de parole, nécessité de prendre à chaque instant en compte ce que dit l'autre, etc.), mais aussi elle se trouve influencée par l'accès direct au destinataire à la réaction duquel l'ironiste s'expose immédiatement. Ce dernier aspect redouble la force illo- et perlocutoire de l'ironie et renforce son caractère interactif, ce qui est rarement le cas de l'emploi dialogal des autres figures rhétoriques. Dans les deux types du discours, l'ironie reste évidemment un FTA (elle attaque toujours quelqu'un), pourtant, il est de loin plus facile d'attaquer le destinataire absent que l'interlocuteur présent et susceptible de se défendre de façon directe; la modification des relations interpersonnelles est elle aussi mieux ressentie dans le dialogue que comme une conséquence tardive du recours à l'ironie dans le discours monologal.

Le caractère dynamique de l'ironie dialogale, qui sert souvent à pousser l'interlocuteur vers l'acceptation spontanée d'une fausse isotopie, à créer des coalitions implicites ou à s'imposer soi-même comme l'interlocuteur principal, s'oppose donc au caractère statique du discours monologal dont l'auteur, à qui personne ne peut contester le droit d'ironiser, travaille son ironie en détail en quête des effets voulus, en sachant bien que son destinataire n'est ni contraint par le temps accordé au décodage, ni capable de protester directement contre cette ironie dans le cas où il constitue sa cible.

Somme toute, l'ironie dialogale apparaît comme un phénomène à application très vaste, très nuancé et riche en effets, enfin, comme un procédé très « pratique » du point de vue discursif. Pourtant, il n'est pas permis d'oublier sa fonction purement ludique : sagement dosée, l'ironie contribue en effet à rendre le dialogue vivant, elle lui donne du piment et, paradoxalement – puisqu'elle est un FTA, elle le rend plus agréable. Il est enfin évident que, dans la communication interpersonnelle, les tensions sont presque aussi indispensables à l'homme que l'air à respirer; or, l'ironie n'est-elle pas un des moyens les plus élégants d'y introduire une belle tension ?

LISTE DES OUVRAGES CITÉS

- ALLEMANN Beda (1978) : De l'ironie en tant que principe littéraire, in : « Poétique » n° 36.
- ALMANSI Guido (1978) : L'affaire mystérieuse de l'abominable « tongue-in-cheek », in : « Poétique » n° 36.
- AUSTIN John L. (1970) : Quand dire, c'est faire, Seuil, Paris (How to do with words, Oxford, 1962).
- BANGE Pierre (1976) : L'ironie. Essai d'analyse pragmatique, in : Linguistique et sémiologie, 2.
- BARBE Katharina (1995) : Irony in context, Amsterdam.
- BERRENDONNER Alain (1981) : Eléments de pragmatique linguistique, Paris : Minuit.
- BERTRAND Denis (1993) : Ironie et humour : le discours renversant, in : L'Humour européen, Lublin-Sèvres, vol. I.
- BOOTH Wayne C. (1974) : Une rhétorique de l'ironie, University of Chicago Press.
- BROWN P. et LEVINSON S. (1987) : Politeness. Some universals in language use, Cambridge : C.U.P.
- DUCROT Oswald (1984) : Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation, in : Le Dire et le Dit, Paris : Minuit.
- (1972) : Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique, Paris : Hermann.
- GANS Eric (1975) : Hyperbole et ironie, in : « Poétique » n° 24.
- GREIMAS Algirdas J. (1966) : Sémantique structurale, Paris : Larousse.
- GROUPE μ (1978) : Ironique et iconique, in : « Poétique » n° 36.
- Haidu Peter (1978) : Au début du roman, l'ironie, in : « Poétique » n° 36.
- HAMON Philippe (1996) : L'ironie littéraire, Paris : Hachette.

- HUTCHEON Linda (1981) : Ironie, satire, parodie. Une approche pragmatique de l'ironie, in : « Poétique » n° 46.
- (1978) : Ironie et parodie : stratégie et structure, in : « Poétique » n° 36.
- JANKELEVITCH Vladimir (1964) : L'Ironie, Paris : Flammarion.
- KAUFER David S. (1983) : Irony, Interpretative Form, and the Theory of Meaning, « Poetics Today » 4.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (1976), Les Problèmes de l'ironie, in : « Linguistique et Sémiologie » 2, Presses Universitaires de Lyon.
- (1978) : Ironie comme trope, « Poétique » n° 41.
- (1986) : L'Implicite, Paris : Armand Collin.
- (1990, 1992, 1994) : Les Interactions verbales, Paris : Armand Colin.
- (1994) : Note sur le fonctionnement du « trilogue », « Littérature » n° 93.
- (1996), La Conversation, Paris : Mémo, Seuil.
- KNOX Norman D. (1973) : Ironie, in : Philip P. WIENER, éd., Dictionnaire de l'histoire des idées, New York : Scribners.
- LEECH G.N. (1983) : Principles of Pragmatics, Longman.
- MOESCHLER Jacques (1989) : La modélisation du dialogue, Paris : Hermès.
- (1996) : Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle, Paris : Armand Colin.
- MORIER Henri (1961) : Dictionnaire de poétique et de rhétorique, Paris : PUF.
- MUECKE D.S. (1978) : Analyses de l'ironie (Mise au point), in : « Poétique » n° 36.
- (1969) : The Compass of Irony, London, 1969, chap. III : Basic Classifications.
- PERRIN Laurent (1996) : L'ironie mise en trope, Paris : Kimé.
- PETIT ROBERT (1979) : Paris.
- ROULET Eddy et al. (1987) : L'articulation du discours en français contemporain, Berne-Paris : Peter Lang.
- SEARLE John (1972) : Les Actes de langage, Paris : Hermann.
- SPERBER Dan, WILSON Deirdre (1978) : Les ironies comme mentions, in : « Poétique » n° 36.
- (1989) : La Pertinence. Communication et cognition, Paris : Minuit.
- VOSSIUS Gérard-Jean (1978) : Rhétorique de l'ironie (Document), in : « Poétique » n° 36.

KILKA UWAG NA TEMAT FUNKCJONOWANIA IRONII W DYSKURSIE DIALOGALNYM

Streszczenie

Zjawisko ironii (rozumiane jako oparta na antyfrazie symulacja o charakterze dewaloryzującym, adresowana do odbiorcy w celu wyszydzenia pewnej ofiary) wielokrotnie analizowane pod kątem natury swego mechanizmu (ironia jako trop, jako przytoczenie, itp.), zasługuje na uwagę również z punktu widzenia swojego funkcjonowania w dyskursie. Ironia może występować nie tylko w dyskursie monologicznym (wypowiedzi jednego podmiotu mówiącego), ale także w dyskursie dialogalnym (tworzonym przez co najmniej dwa podmioty), gdzie powinna być rozumiana nie jako figura retoryczna wpleciona w dialog, lecz jako jego integralna część, ściśle wynikająca z kontekstu i wywierająca wpływ na dalszy jego rozwój. Z punktu widzenia struktury dialogu, ironia występuje na poziomie interwencji (w znaczeniu określonym przez model interakcji werbalnych jako podstawowa jednostka monologiczna), zajmując w niej bądź pozycję centralną z uwagi na swoją moc illo-

kucyjną (kpina), bądź poboczną (efekty perlokucyjne). Ironia pozwala również na zastosowanie takich zabiegów jak diafonia (odwołanie do wypowiedzi współrozmówcy) i polifonia (odwołanie do wypowiedzi jakiegokolwiek innego podmiotu) czy grę na izotopii (tworzenie fałszywej izotopii). Rozpatrywana w perspektywie pragmatycznej, ironia jawi się jako swoisty akt mowy oraz wpisuje się w teorię grzeczności (E. Goffman, P. Brown i S. Levinson) jako FTA (*Face Threatening Act*, akt zagrażający „twarzy” rozmówcy). Z jednej strony jej funkcjonowanie w dialogu jest poddane rozmaitym ograniczeniom (np. tempo dialogu utrudniające jej natychmiastową interpretację przez współrozmówcę), z drugiej otwiera nowe możliwości (np. tworzenie koalicji między partnerami polilogu). Wszystko to pozwala na ujęcie ironii jako zjawiska wzmagającego dynamiczność i wielopoziomowość dyskursu dialogowego, nie tylko ze względu na swój charakter ludyczny, ale i poprzez oddziaływanie na jego przebieg i formę.

Streściła Katarzyna Wołowska

Słowa kluczowe: ironia, dyskurs dialogalny, antyfraza, interakcja, interwencja, nawiązanie ironiczne, diafonia, polifonia, pragmatyczny, FTA (Face Threatening Act), twarz, odkodowanie.

Mots clefs: ironie, discours dialogal, antiphrase, interaction, intervention, enchaînement ironique, diaphonie, polyphonie, pragmatique, FTA (Face Threatening Act), face, décodage.

Key words: irony, dialogal discourse, antiphrasis, interaction, intervention, ironic reference, diaphone, polyphone, pragmatic, FTA (Face Threatening Act), face, decoding.